

**MOT DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE DES
FINANCES A L'OCCASION DU DINER OFFERT AUX PRESIDENTS
DES ASSEMBLEES PROVINCIALES ET AUX GOUVERNEURS DES
PROVINCES**

Honorables Présidents des Assemblées Provinciales,

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Messieurs les Gouverneurs des Provinces,

Distingués Invités,

Nul n'est besoin de rappeler que la Constitution de 2006 a consacré la décentralisation comme mode de gestion publique en République Démocratique du Congo. L'objectif visé par le constituant est de créer des centres d'impulsion et de développement à la base. Des dispositions pertinentes de cette Constitution déterminent la sphère d'action exclusive du Pouvoir central et des Provinces, ainsi que la zone concurrente entre les deux échelons du pouvoir d'Etat.

A ce jour, il ya lieu de constater que le processus de décentralisation avance à plusieurs vitesses. Pendant que la décentralisation territoriale avance de façon significative, des retards s'observent dans la construction de la décentralisation administrative et financière, notamment dans la prise des certains textes et dans la mise en place des administrations provinciales. En ce qui concerne la décentralisation financière, beaucoup de choses restent à faire pour que les provinces soient véritablement des centres d'impulsion de développement. Parmi les étapes à franchir, on peut noter la construction de la fiscalité provinciale telle que le veut la Constitution, mais aussi la création d'une administration financière dotée des capacités suffisantes pouvant favoriser la mise en place des procédures budgétaires fiables et rationnelles. L'objectif poursuivi est de réaliser dans toutes les provinces une plateforme minimale en matière de gestion des finances publiques.

Pour y arriver, une concertation permanente est nécessaire entre le Pouvoir central et les Provinces sur des questions bien spécifiques. Ce dîner auquel vous êtes convié s'inscrit dans ce cadre. Nous devrions échanger autour des préoccupations majeures des Provinces même si, à court terme, les effets positifs

de ces échanges ne se feront pas sentir. C'est dans le dialogue permanent et constructif que nous pouvons ensemble trouver des solutions aux problèmes que moi je considère être communs à nous tous. Nous savons tous que les provinces décentralisées sont de création récente et que la décentralisation est une nouvelle expérience qui exige beaucoup de préalables pour sa réussite.

Honorables Présidents des Assemblées Provinciales,

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Messieurs les Gouverneurs des Provinces,

Distingués Invités,

Ce soir, je préfère être celui qui écoute et qui prend patience pour enregistrer les préoccupations qui concernent les aspects financiers de la décentralisation. Mon souci est de construire ensemble cette décentralisation financière parce que si rien n'est fait dans ce domaine nous risquons d'hypothéquer les chances de réussite de tout le processus dans son ensemble.

Sur base des expériences différenciées des Provinces qui nous seront présentées ce soir, nous allons tirer les leçons et adopter une approche qui puisse permettre de rencontrer certains besoins qui seront exprimés. Je ne pense pas un instant que les problèmes qui nous concernent soient insurmontables et les faiblesses qui caractérisent notre gestion des finances publiques soient une fatalité. Nous devons agir ensemble dans une ambiance de parfaite confiance mutuelle.

Le développement du Congo doit être notre première préoccupation car nous agissons et parlons au nom de cette population.

Honorables Présidents des Assemblées provinciales,

Messieurs les Gouverneurs des Provinces,

Je voudrais exprimer ma joie de partager avec vous ce moment. Cette rencontre est pleine de justification, car elle permet d'échanger sur des questions pertinentes qui constituent des goulots d'étranglement pour le développement des Provinces.

Je vous remercie pour votre présence et vous souhaite bon appétit d'avance tout en espérant que nos échanges vont nous permettre d'établir des obligations,

des devoirs et des droits des uns et des autres et surtout nos responsabilités dans cette démarche commune de la construction et du parachèvement du processus de la décentralisation financière.

Je vous remercie

.